

Comité National de Daito Ryu Jujutsu

INSCRIPTION A L'EXAMEN TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE

Pour qu'un club puisse présenter un candidat, il doit être en conformité avec le statut et règlement fédéral, et être à jour de ses cotisations à la fédération.

Les formalités d'inscription

Pour s'inscrire à l'examen de passage de grade technique ou pédagogique, les candidats doivent avoir satisfait aux conditions qui permettent l'inscription :

- L'inscription s'effectue directement auprès de son professeur.
- Le club d'appartenance du candidat doit être affilié à la Fédération Royale Marocaine de Judo et Arts Martiaux Associés.
- Constitution du dossier d'inscription (formulaires, pièces justificatifs, photos,...)
- Versement des droits d'examen.
- Il est expressément de présenter le dossier d'inscription le plus tôt possible.

Quelles sont les conditions pour s'inscrire ?

Pour s'inscrire à l'examen de passage de grade, le candidat doit satisfaire les conditions suivantes :

1-Examen technique

Pour accéder aux grades de	1 ^e Dan	2 ^e Dan	3 ^e Dan
Grade précédent	1 ^e Kyu	1 ^e Dan	2 ^e Dan
Age minimum révolu	16 ans		
Temps minimum révolu entre chaque grade pour être admis à se présenter	1 an	3 ans	4 ans
Nombre de stages que le candidat doit y participer	10	6	9
Timbres Fédéraux	4	3	4
Droit de passages de grades et diplômes (en dh)	400	500	600

2-Examen pédagogique

Certificat	Moniteur			Entraîneur			Professeur		
	1 Degré	2 Degré	3 Degré	1 Degré	2 Degré	3 Degré	1 Degré	2 Degré	3 Degré
Age minimum révolu	16 ans			16 ans			16 ans		
Grade	Adjoint technique (1kyu)	Adjoint technique (1kyu)	Adjoint technique (1kyu)	Shodan	Shodan + 1 année	Nidan	Sandan	Sandan + 1 année	Sandan + 2 années
Frais (en dh)	500	500	500	600	600	600	700	700	700

Comment obtenir le dossier d'inscription ?

Soit en retirant le dossier directement au secrétariat du comité national de daito ryu jujutsu, soit en faisant une demande par courrier, soit sur Internet ; dans ce dernier cas l'adresse est : <http://daitoryumaroc.tripod.com>

Toute demande écrite doit être rédigée en français par le candidat.

Comment remplir ce dossier ?

Veillez compléter les parties qui vous sont réservées dans les feuilles :

- Pour l'examen technique
 - demande d'inscription : *modèle DD01*
 - fiche de candidature : *modèle ET02*

- Pour l'examen pédagogique
 - demande d'inscription : *modèle DD01*
 - lettre de motivation : *modèle EP01*
 - formulaire d'inscription : *modèle EP02*
 - recommandation de l'instructeur : *modèle EP03*

Pièces à fournir :

Attention : le dossier ne sera pas pris en considération que si les pièces demandées sont jointes et sont accompagnés des droits d'examen.

1-Examen technique :

❖ *Pièces*

- Une demande d'inscription à l'examen signé par le candidat.
- Une fiche de candidature à l'Examen. dûment remplie, signée par le candidat et par son professeur.
- Une Fiche Anthropométrique.
- Un Certificat Médical d'Aptitude Physique récent.
- Six photos d'identité (4 photos de 4cm x 3cm et 2 photos de 3cm x 2,5cm).
- Une Photocopie de la Carte d'Identité Nationale.
- Les deux derniers bordereaux d'assurance.
- Le passeport sportif fédéral en règle:
 - timbres de licences fédérales dont celui de l'année en cours
 - le nombre de stages prévus: 3 stages minimum dans les 12 mois précédant l'examen.
- Une enveloppe timbrée portant le nom et l'adresse du candidat.
- Le règlement des frais d'examen.

❖ *Frais*

Pour accéder aux grades de	1 ^e Dan	2 ^e Dan	3 ^e Dan
Droit de passages de grades et diplômes (en dh)	400	500	600

2-Examen pédagogique :

❖ *Pièces*

- Une demande d'inscription à l'examen signé par le candidat
- CV détaillée
- Dossier technique
- Lettre de motivation
- Recommandation de l'instructeur



Frais

Certificat	Moniteur			Entraîneur			Professeur		
	1 Degré	2 Degré	3 Degré	1 Degré	2 Degré	3 Degré	1 Degré	2 Degré	3 Degré
Degré									
Frais (en dh)	500	500	500	600	600	600	700	700	700

A qui envoyer le dossier ou remettre celui-ci ?

C'est aux enseignants des candidats d'envoyer au secrétariat général ou le déposer au près des professeurs suivants :

- Région d'Agadir : Mr Benmbouh Said
- Région de Marrakech : Mr El hamidi El Idrissi Abdelhamid
- Région de Taroudant : Mr Essadik Mohamed
- Région de Guelmim : Kalouch mohamed
- Région de Casablanca : Mr Draï Hamid

Quelle est la date limite de dépôt du dossier de candidature ?

Les dossiers de candidature doivent être obligatoirement déposés au bureau d'inscription 1 jour au plus tard avant l'examen de passage de grade.

Attention : Votre demande ne sera pas étudiée :

- En cas de retard
- Si toutes les pièces demandées ne sont pas jointes
- En cas de non acquittements des droits d'examen



PIECES A JOINDRE

EXAMEN TECHNIQUE

- Une demande d'inscription à l'examen signé par le candidat.
- Une fiche de candidature à l'Examen. dûment remplie, signée par le candidat et par son professeur.
- Une Fiche Anthropométrique.
- Un Certificat Médical d'Aptitude Physique récent.
- Six photos d'identité (4 photos de 4cm x 3cm et 2 photos de 3cm x 2,5cm)..
- Une Photocopie de la Carte d'Identité Nationale.
- Les deux derniers bordereaux d'assurance.
- Le passeport sportif fédéral en règle:
 - timbres de licences fédérales dont celui de l'année en cours
 - le nombre de stages prévus: 3 stages minimum dans les 12 mois précédant l'examen.
- Une enveloppe timbrée portant le nom et l'adresse du candidat.

EXAMEN PEDAGOGIQUE

- Une demande d'inscription à l'examen signé par le candidat
- CV détaillé
- Dossier technique contenant en détail la présentation et la conduite de la séance pédagogique.
- Un dossier de candidature à l'examen. dûment remplie, signée par le candidat et par son professeur.
- Lettre de motivation
- Recommandation de l'instructeur

LES DOSSIERS DE CANDIDATURE SONT TELECHARGEABLE
SUR LE SITE DU COMITE
<http://daitoryumaroc.tripod.com>

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS EXAMINE

L'inscription à l'examen (technique ou pédagogique) n'est réputée
accomplie qu'après le paiement du droit prescrit